

**Commune de GENISSIEUX**

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DE L'INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
ET DE L'ELECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS**

(A afficher à la porte de la mairie dans les vingt quatre heures de l'élection conformément à l'article L.2122-12).

L'an Deux Mille Vingt-Trois, le Vingt Mai à Onze heures, en application des articles L.2121-07 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), les membres du conseil municipal de la Commune de GENISSIEUX se sont réunis dans la salle du Conseil Municipal pour procéder à l'élection du Maire et de quatre adjoints.

Les opérations ont donné les résultats suivants :

**ELECTION DU MAIRE**

**RESULTAT DU PREMIER TOUR DE SCRUTIN**

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants (enveloppes déposées)	19
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du code électoral)	0
Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral)	0
Nombre de suffrages exprimés	19
Majorité absolue *	10

*\*La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrage exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impaire, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.*

NOM & PRENOM DES CANDIDATS	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffre	En lettre
PELTIER Catherine	16	Seize
CELLIER Joseph	3	Trois

**PROCLAMATION DE L'ELECTION DU MAIRE**

Mme Catherine PELTIER a été proclamée Maire et a été immédiatement installée.

**ELECTION DES ADJOINTS**

**RESULTAT DU PREMIER TOUR DE SCRUTIN**

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants (enveloppes déposées)	19
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du code électoral)	0
Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral)	3
Nombre de suffrages exprimés	16
Majorité absolue *	9

*\*La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrage exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impaire, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.*

NOM DU CANDIDAT PLACE EN TETE DE LISTE (dans l'ordre alphabétique)	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffre	En lettre
SALISSON Jean-Paul	16	Seize

**PROCLAMATION DE L'ELECTION DES ADJOINTS**

Ont été proclamés adjoints et immédiatement installés les candidats figurant sur la liste conduite par M. Jean-Paul SALISSON. Ils ont pris rang dans l'ordre de cette liste, tels qu'ils figurent sur la feuille de proclamation ci-jointe.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,